



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> novembre 2018  
Français  
Original : anglais

Soixante-treizième session  
Point 177 de l'ordre du jour

## Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

### Rapport de la Sixième Commission

Rapporteuse : M<sup>me</sup> Nadia Alexandra Kalb (Autriche)

#### I. Introduction

1. La question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale à la demande de la Chine.
2. À sa 3<sup>e</sup> séance plénière, le 21 septembre 2018, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Sixième Commission.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 14<sup>e</sup> et 31<sup>e</sup> séances, le 15 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>.
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une lettre datée du 17 août 2018, adressée au Secrétaire général par le représentant de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/73/194](#)).

#### II. Examen du projet de résolution [A/C.6/73/L.7](#)

5. À la 14<sup>e</sup> séance, le 15 octobre, le représentant de la Chine a présenté un projet de résolution intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures » ([A/C.6/73/L.7](#)) au nom des pays suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Australie, Bangladesh, Canada, Chypre, Danemark, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Inde, Indonésie, Islande, Italie, Kenya, Mongolie, Myanmar, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pologne, Portugal, République arabe syrienne,

<sup>1</sup> [A/C.6/73/SR.14](#) et [A/C.6/73/SR.31](#).



République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suède, Suisse, Thaïlande et Tonga.

Il a ensuite annoncé que l'Argentine, le Cambodge, Israël, le Népal, les Pays-Bas, la Roumanie, le Soudan, la Turquie et le Viet Nam s'étaient portés coauteurs du projet de résolution. Par la suite, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Malaisie, le Maroc, le Nigéria et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont fait de même.

6. À sa 31<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> novembre, la Commission a adopté le projet de résolution [A/C.6/73/L.7](#) sans le mettre aux voix (voir par. 7).

### III. Recommandation de la Sixième Commission

7. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution suivant :

#### **Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures**

*L'Assemblée générale,*

*Souhaitant* promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures,

1. *Décide* d'inviter la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;

2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

---